

ZOOM

La pépinière

Les premiers bâtiments du futur éco-quartier de la Pépinière commenceront à sortir de terre à partir de 2018. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur.



Ruches et pépinière

Le 18 juin dernier, des ruchers pédagogiques ont été installés sur site et seront déplacés à terme, dans les zones préservées, au nord du site. Il s'agit là d'une volonté commune de la Ville et de Grand Paris Aménagement, qui vise à préserver et renforcer la biodiversité identifiée sur le site, le rôle écologique des abeilles étant essentiel à la pollinisation des espèces végétales. L'installation de ces ruches participera donc au maintien de cet écosystème et illustre les mesures prises en faveur de la biodiversité qui seront reconnues au travers des labels EcoQuartier et Biodiversity® auquel le projet prétendra. Toujours dans un souci de préserver la richesse de l'existant, le site de la Pépinière a fait l'objet d'un inventaire du patrimoine végétal afin d'identifier les arbres remarquables et limiter les impacts de l'opération sur les sujets majeurs en modifiant l'espace public et l'implantation des bâtiments. Une partie des arbres en bonne santé mais malgré tout impactés par les constructions a pu être transplantée dans une pépinière temporaire, afin d'être réutilisée dans les futurs espaces publics. Enfin, lorsqu'il s'avérerait nécessaire de procéder à l'abattage d'un arbre, le bois ainsi débité sera stocké dans une structure réalisée à cet effet, en vue de sa réutilisation future dans le mobilier de l'opération. ●

MARTINE VALLETON, Maire de Villepinte, Conseiller départemental de Seine-Saint-Denis



« La ZAC de la Pépinière est un dossier que je défends depuis plus de 15 ans maintenant. Plus que l'aménagement d'un quartier laissé en friche, il s'agit-là d'une véritable valeur ajoutée pour Villepinte. Bien sûr, il y aura des logements. Oui mais des logements (accession et location) pensés dans leur globalité et avec toutes les conséquences qu'ils peuvent engendrer : stationnement, écoles, trafic. La ZAC de la Pépinière sera comme une ville dans la ville. Dotée d'espaces verts, de balades piétonnes et de lieux de vie comme une résidence pour personnes âgées, elle changera le visage de Villepinte. Pour ce grand aménagement, la Ville s'est associée à Bouygues Immobilier, COFFIM et Nexity pour l'accession à la propriété, Demathieu Bard pour la résidence pour personnes âgées et à I3F pour l'opération mixte logement sociaux et accession sociale. »

RENDEZ-VOUS le 25 septembre !

Le premier rendez-vous public sur le site de la Pépinière est programmé ce dimanche 25 septembre. Ouverte à tous les Villepintois, cette animation pédagogique permettra à chacun de découvrir les ruches ainsi que de déguster le miel du futur écoquartier. Une occasion de présenter la démarche du projet aussi bien en matière de préservation de l'environnement qu'en matière d'aménagement des espaces publics. Le paysagiste, l'équipe de Grand Paris Aménagement et des élus de Villepinte seront présents pour proposer des visites du site. ●

700, c'est le nombre de logements construits d'ici 2021, dont 400 dans la première phase

13, c'est la superficie en hectares de la ZAC de la Pépinière

2, c'est le nombre de ruches installées sur le site en juin dernier

En chiffres

14 déc. 2006 : création de la ZAC par la Ville de Villepinte, sous le mandat de Martine Valleton

19 juin 2007 : désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur du site

11 juil. 2014 : reprise en main du dossier par la nouvelle équipe municipale

Oct. 2015 : délibération du Conseil Municipal actant des conditions de reprise du projet

Jan. 2016 : démarrage du travail partenarial en ateliers avec les promoteurs et bailleurs

Févr. 2016 : premiers défrichements, transplantation des premiers arbres, création d'une mini-pépinière

Mars 2016 : premier diagnostic archéologique, un 2^e suivra en décembre 2016

Sept. 2016 : études des sols pour la première phase ; dépôt des premiers permis de construire de la phase 1

Oct. 2016 : modification du Plan Local d'Urbanisme de Villepinte

Nov. 2016 : nouveaux défrichements et suite de la transplantation des arbres

Début 2017 : démarrage des premiers travaux de voirie et réseaux divers

2018-2019 : travaux de construction des premiers bâtiments de l'opération